



D'une zone industrielle à un parc d'activités

Les Sablières zone d'activités

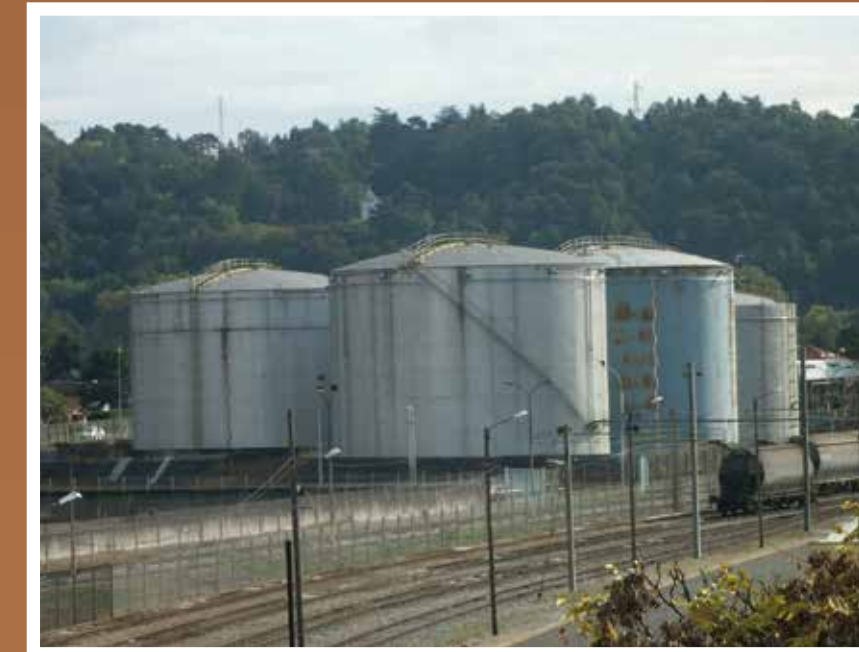
Depuis 1996, un travail de fond et de long terme est mené par la municipalité pour requalifier la Zone Industrielle "Les Sablières". Cette requalification a été retardée par l'identification d'une pollution historique du sous-sol, datant de la Seconde Guerre mondiale.

Cette pollution est constituée d'une lentille d'hydrocarbures flottant à 10 m de profondeur sur la nappe phréatique. Elle est issue du sabotage d'un dépôt pétrolier ordonné par l'État français de l'époque, le 18 juin 1940.

Un moment historique

Le 25 septembre 2012, une convention transactionnelle pour la dépollution de la Zone Industrielle a été signée en mairie. C'est la concrétisation de 10 années de tractations entre la mairie et les partenaires concernés : l'État, Shell et Ardea (les industriels du site) et le Grand Lyon (acheteur des terrains). C'est aussi l'aboutissement d'une volonté commune de réhabilitation vers un parc d'activités douces : artisanat, PME, éco-entreprises, etc... **Financièrement, le coût de la réhabilitation est estimé à 7,77 millions d'euros.** L'État apporte 4 millions d'euros via le ministère

de l'Écologie. Le Grand Lyon a acheté les tenements Shell et Ardéa d'une surface de 6,9 ha pour 3,77 millions d'euros. Les sommes perçues par les deux industriels pour l'achat des terrains par le Grand Lyon seront intégralement ré-investies pour la dépollution. La gestion financière et technique de cette opération a été confiée à l'ADEME, organisme indépendant, maître d'ouvrage de ce projet. Les opérations techniques d'extraction par multi-pompages pour dépolluer le site se dérouleront sur plusieurs années.



Vue de la Zone Industrielle en 2002



Vue de la Zone Industrielle : pendant la déconstruction du dépôt Shell



Vue actuelle de la Zone Industrielle en attente de dépollution



Le saviez-vous ?

Les jours suivants le sabotage, les habitants de la commune **creusaient des puits le long de la Saône** pour récupérer l'essence si précieuse à cette époque de guerre.



Des servitudes perdureront pour l'aménagement du site : interdiction de prélever de l'eau, impossibilité de créer des établissements recevant du public, etc... Une étude d'aménagement a déjà été réalisée en 2004 mais uniquement sur le terrain Shell. Il est nécessaire de la renouveler en fonction de la nouvelle emprise foncière acquise. Le maire de Collonges a proposé au Grand Lyon de réactualiser cet aménagement.

Vous êtes au **8** : Les Sablières



Jardin d'Aquaria
espace nature

Charézieux
jardins familiaux

Village des enfants
concept original

Bassin de rétention
gestion de l'eau

Trèves Pâques
quartier commerçant

Salle des sports
centrale photovoltaïque

Chemin des castors
l'île Roy

Les Sablières
zone d'activités

